



Attaque sur mon chien, on me réclame 500€ de vétérinaire.

Par **Tchol**, le **17/05/2021** à **15:26**

Bonjour à tous,
J'aimerais avoir un avis sur cette question :

Alors que je me promenais sur un espace public avec mon chien (en laisse), un bulldog a réussi à passer sous la clôture derrière laquelle il était enfermé. Il a aussitôt attaqué mon chien, qui s'est défendu. J'ai essayé de les séparer, mais le bulldog m'a mordu à la main. Des passants sont intervenus pour m'assister. Finalement, le propriétaire du bulldog est arrivé et a mis fin à la bagarre. Le bulldog était particulièrement amoché. Nous avons échangé nos numéros avec le propriétaire.

Plus tard, il m'a contacté pour exiger que je participe à la moitié des frais vétérinaires pour son chien, qui s'élève à 500€ selon lui.

J'ai fait constater ma morsure à la main par un médecin. Je souffre d'une entorse consécutive à la morsure. Il m'a prescrit un traitement antibiotique d'une semaine, et m'a bandé la main. J'ai contacté mon assurance, qui m'a dit qu'elle pouvait prendre en charge les frais de vétérinaire, moyennant une franchise de presque 200€.

Je voulais recueillir l'avis de ce forum : dois-je accepter de contribuer aux frais vétérinaires ? Faire appel à mon assurance ou non ? Refuser tout simplement ?

Merci d'avance pour l'ensemble de vos réponses.

Par **jodelariege**, le **17/05/2021** à **16:30**

bonjour

le propriétaire du chien en est responsable et devrait payer les frais de vétérinaires lui meme

sinon le propriétaire a t il donné les factures du vétérinaire?

j'ai vécu la meme chose dans l'autre sens (mon chien avait sauté la cloture pour attaquer un chien qui passait avec son maitre: mon assurance a remboursé les 300 euros de vétérinaire sans problème et sans franchise mais avec facture.....changez d'assurance qui ne semble pas à la hauteur...

Par **Tchol**, le **17/05/2021** à **16:46**

Merci pour votre réponse,

Il a indiqué qu'il me ferait passer les factures sous peu.

Je ne crains rien à refuser de payer ces frais ? Il ne peut pas m'attaquer en justice ?

J'espère pouvoir en rester là, qu'il paye pour son vétérinaire, et moi pour mon médecin.

Par **jodelariege**, le **17/05/2021** à **17:20**

ne payez rien avant d'avoir les factures et même avec les factures..... de toute façon son chien lui a échappé, il en est responsable . au niveau de la justice vous ne risquez rien il faudrait garder sous le coude le nom des témoins qui ont vu le chien passer sous la clôture et vous attaquer dans la rue

vous pourriez même ,vous, déposer plainte pour cette attaque...dites le lui....gardez le certificat médical

il est curieux que ce monsieur n'ait pas les factures après être allé chez le vétérinaire: si il avait porté son chien chez le vétérinaire celui ci l'aurait soigné et donné les factures immédiatement.....

Par **Tchol**, le **17/05/2021** à **17:40**

Très bien, merci pour toutes ces informations.

A l'aune de tout ce que vous m'avez dit, je compte refuser de payer.

J'ai fait constater la blessure par mon médecin, et je vais échanger avec le propriétaire du bulldog dès que possible.

Merci encore, et bonne soirée.

Par **jodelariege**, le **17/05/2021** à **17:46**

avec plaisir. faites vous accompagner par un ami voire un témoin lors de votre entrevue avec le propriétaire du chien

je rajoute que de façon générale ,en toute circonstance ,on ne paye jamais rien sans une facture ...

Par **Nini6969**, le **17/05/2021** à **21:05**

Ne payez rien c'est Le propriétaire de l'autre chien qui est responsable le vôtres était attaché l'autre a attaqué vous avez été blessé je pense très sincèrement que vous n'avez absolument rien à payer

Par **youris**, le **18/05/2021** à **10:18**

Bonjour,

Je vous conseille de déposer une plainte contre le propriétaire du chien mordeur.

Salutations

Par **marouil**, le **18/05/2021** à **11:21**

Bonjour

je vous conseille d aller voir le proprietaire du bulldog sans etre accompagne de votre chien.

Bonne journee